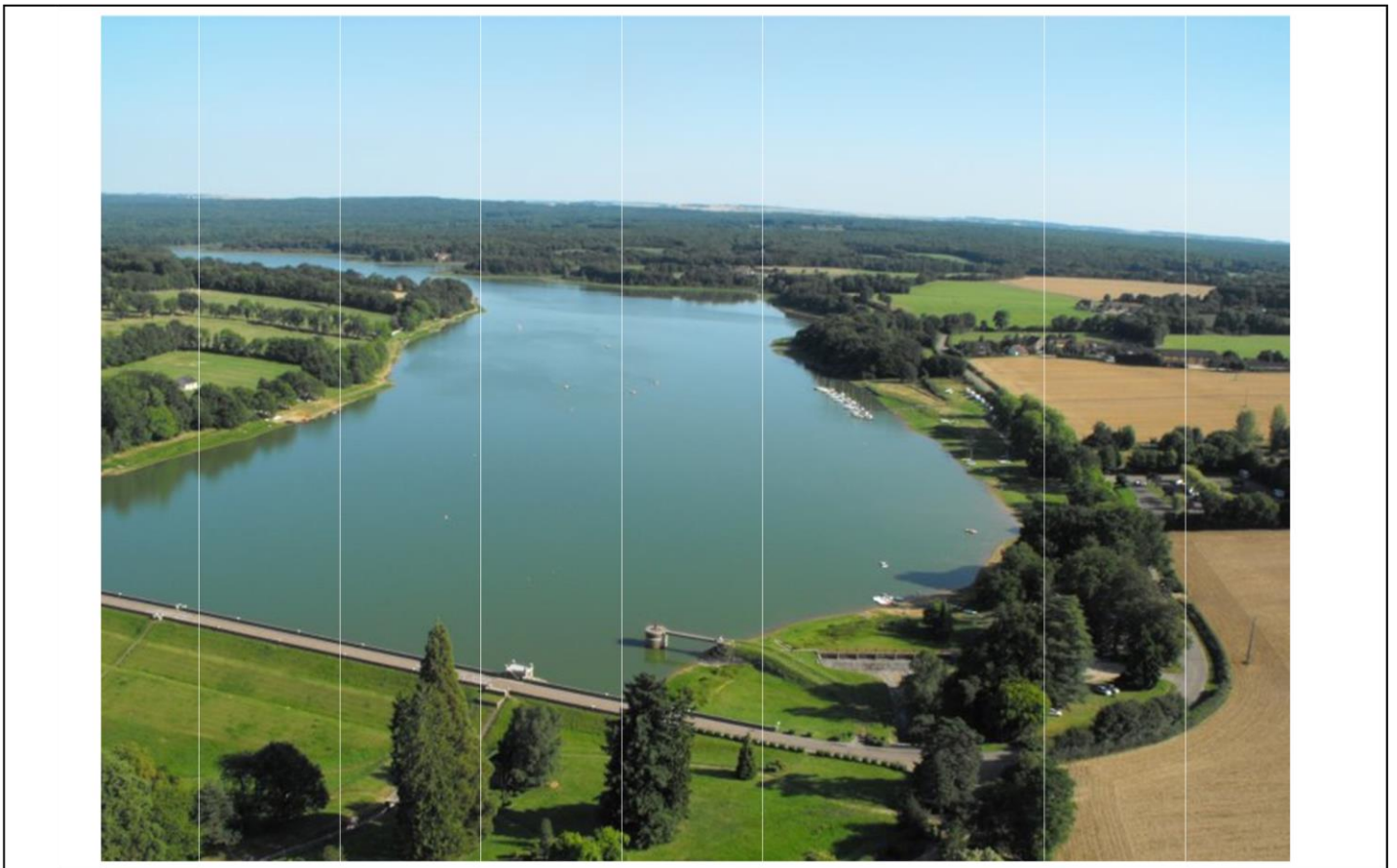


Coupe de France Jeunes et Féminines Feeder

Les 6 et 7 août 2022 à Saint Fargeau (89)



**Epreuve devant respecter le règlement sportif de la
Commission Eau Douce de la FFPS**



Organisation

Cette Coupe de France se déroulera en deux secteurs, compte tenu du nombre de participants de chaque catégorie (1 en U15, 8 en U20, 12 en U25 et 3 Féminines)

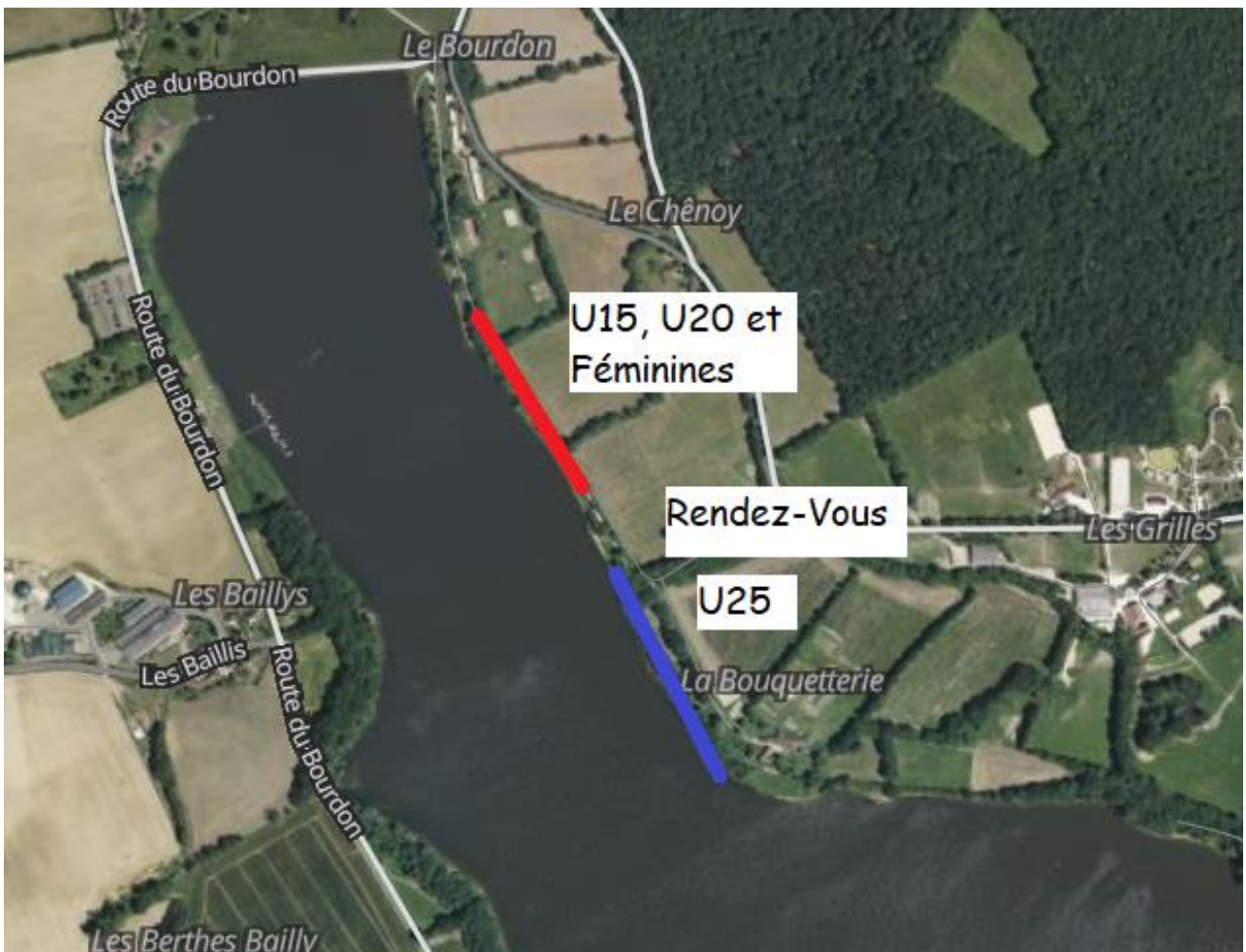
Un secteur pour les U25, un secteur pour les autres catégories mélangées (chaque catégorie aura son propre classement).

Profondeur : entre 1 mètre et 2 mètres 50 en fonction du niveau du lac.

Poissons dominants : Brèmes, gardons, hybrides, poissons chats.

Prévenir :

En cas de forfait Frédéric Linard : 06 60 69 70 64 flinard@ffpsed.fr
En dernière minute Frédéric Linard : 06 60 69 70 64 flinard@ffpsed.fr



Limitations

Canne 4 m 60 maximum.

Amorce : 12 litres.

Esches : 2 litres $\frac{1}{2}$ comprenant $\frac{1}{2}$ litre maximum de fouillis, dont $\frac{1}{4}$ litre maximum de vers de vase, et $\frac{1}{2}$ litre maximum de vers de terre non coupés

Ces esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Les esches aquatiques pour l'hameçon peuvent être présentées à part dans de l'eau en quantité raisonnable. De même les vers de terre pour l'hameçon peuvent être présentées à part.

Toute esche qui ne sera pas présentée dans des boîtes mesure ne pourra être utilisée.

Limitation des carnassiers :

Anguille interdite

Brochet 60 cm

Sandre 50 cm

Truite 25 cm

Remise à l'eau des poissons immédiatement après la pesée sur la place du pêcheur (à cause de la faible profondeur au bord).

Horaires :

Samedi 6 août :

9 h 00	Rendez-vous sur place.
10 h 00	Tirage au sort.
10 h 30	Entrée dans les boxes
12 h 00	Début du contrôle des esches (signal sonore)
12 h 50	Amorçage
13 h 00	Pêche
17 h 55	Il reste 5 minutes
18 h 00	Fin de la manche

Dimanche 7 août : 2^{ème} manche

7 h 00	Rendez-vous sur place, café et viennoiseries offert
7 h 30	Entrée dans les boxes
9 h 00	Début du contrôle des esches (signal sonore)
9 h 50	Amorçage
10 h 00	Pêche
14 h 55	Il reste 5 minutes
15 h 00	Fin de la manche

Résultats et palmarès vers 16 h 30

Vin d'Honneur

Buvette et restauration assurée sur place les deux jours par l'AAPPMA locale.

Pour l'hébergement :

Contact direct avec l'office de tourisme de Paysage-Forterre [03 86 74 10 07](tel:0386741007)